

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 29 du 23.07.2021
Piliers du 23.07.2021
au 23.08.2021

Monthey, le 21 juillet 2021

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Jean-Pierre Buttet, Avenue de la Fusion 99, 1920 Martigny.
Auteur des plans : ARC Génie Civil SA, Avenue de France 24, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 913, folio 11, au lieu-dit "Tovex", située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'000/1'122'400.
Objet : aménagement de 13 places de parc.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la rue communale des Tornettes.
- Requérant : M. Hilario Moreira, Chemin de la Barme 31, 1868 Collombey.
Auteur des plans : HM Constructions Sàrl, Chemin de la Barme 31, 1868 Collombey.
Situation : parcelle No 6334, folio 42, au lieu-dit "Condémine", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'600/1'120'800.
Objet : construction d'une villa individuelle et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarques : - le local technique enterré nécessite une dérogation à l'alignement de la route cantonale des Giettes;
- le mur de soutènement nécessite une dérogation de distance à la limite.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 23 août 2021 à 18.00 heures